ENQUETE PUBLIQUE

Révision du zonage d'assainissement des eaux usées sur les communes de La Ferrière Bochard, Mieuxcé, Pacé, St Denis sur Sarthon et St Nicolas des Bois

Enquête publique du 20 février au 17 mars 2023

Partie 2

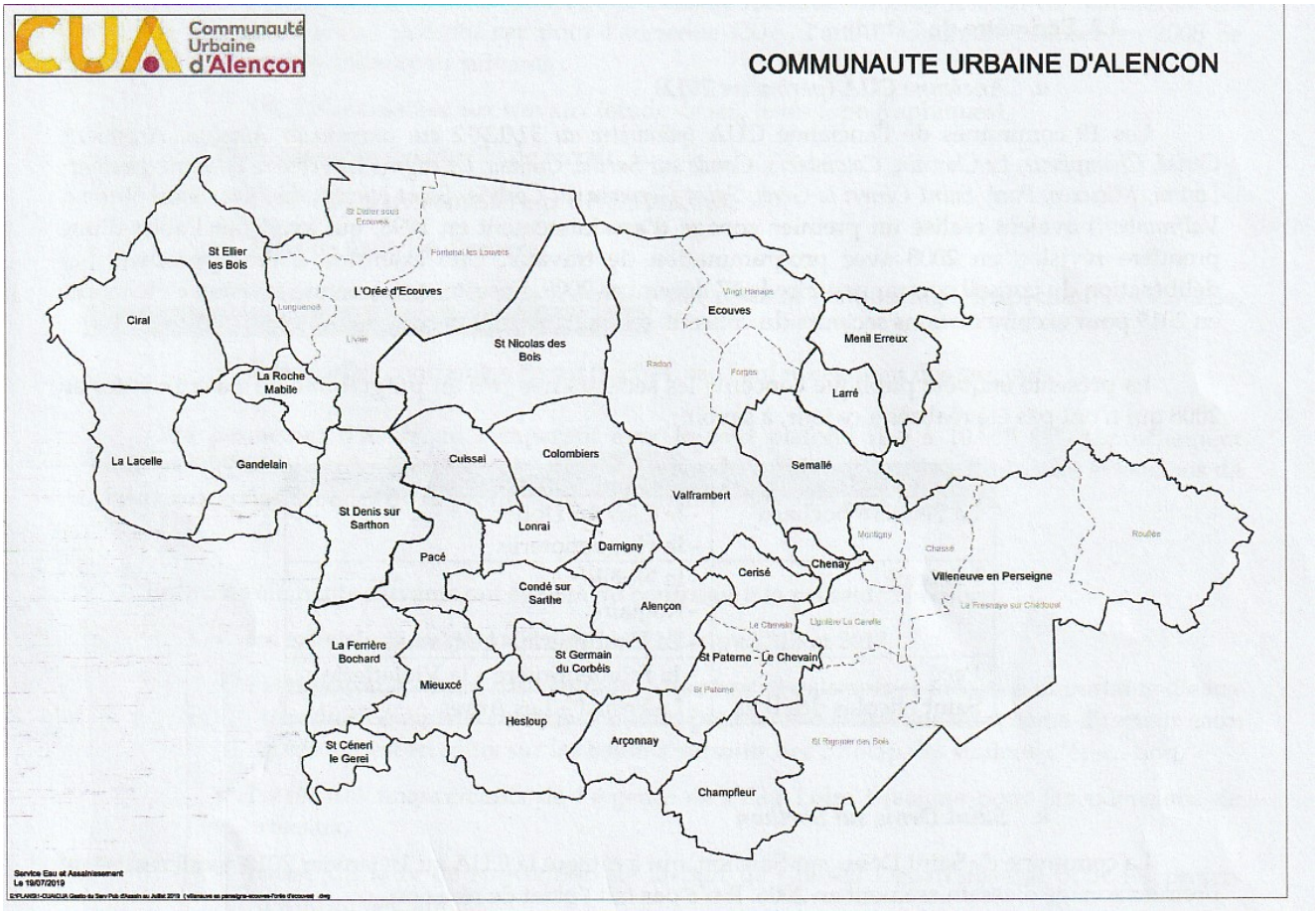

Madame Claudine Oosterlinck, Commissaire Enquêteur

Le 31 mars 2023

Sommaire

1. Rappel de l'objet de l'EP

2. Avis du Commissaire Enquêteur

1. L'enquête publique

L'enquête publique porte sur la révision du zonage d'assainissement des eaux usées sur les communes de La Ferrière Brochard, Mieuxcé, Pacé, Saint-Denis sur Sarthon et Saint-Nicolas des Bois.

La personne responsable de la révision allégée est la Communauté Urbaine d'Alençon ; les permanences du Commissaire Enquêteur se sont tenues en mairies de Pacé (27 février) et Saint-Nicolas des Bois (3 mars)

Des réticences ont été exprimées de la part des habitants des lieux-dits qui, primitivement prévus dans le zonage de l'assainissement collectif, sont classés dans le présent dossier objet de l'enquête publique, comme relevant de l'assainissement non collectif.

Un souhait généralisé s'avère émerger, **celui de l'octroi d'une subvention ou d'aides, qu'il s'agisse de la mise aux normes de l'assainissement non collectif ou du raccordement à l'assainissement collectif.**

2. Avis du Commissaire enquêteur

Il nous a semblé souhaitable dans la mesure de possibilités de l'organisme gestionnaire du projet, d'assortir la mise en œuvre de ce zonage d'un geste financier vis-à-vis des habitants, ou d'une prise en charge des travaux ou d'une partie des travaux sous quelque forme que ce soit.

Moyennant quoi, ayant diligenté l'enquête publique et analysé le dossier dans son ensemble, entendu les habitants des communes concernées et examiné leurs arguments,

Nous émettons un

Avis favorable

Fait à Mortagne-au-Perche le 31 mars 2023

Claudine Oosterlinck

Commissaire enquêteur